

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires culturelles et de l'éducation

- Audition de Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, sur la candidature de la ville de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques 2024.....2
- Présences en réunion 26

Mercredi
1^{er} février 2017
Séance de 9 heures 30

Compte rendu n° 26

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

**Présidence de
M. Patrick Bloche,
*président***

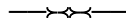


COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Mercredi 1^{er} février 2017

La séance est ouverte à neuf heures trente.

(Présidence de M. Patrick Bloche, président de la Commission)



La commission des Affaires culturelles et de l'Éducation procède à l'audition de Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, sur la candidature de la ville de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

M. le président Patrick Bloche. Nous sommes particulièrement heureux d'accueillir Mme la maire de Paris en cette semaine importante, puisque c'est non seulement celle du dépôt du dossier de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024, mais aussi, et surtout, celle du lancement de la promotion internationale de cette candidature.

Je vous remercie, madame la maire, de vous être rendue disponible pour cette rencontre avec la commission des affaires culturelles et de l'éducation, qui est également compétente dans les domaines des médias, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du sport, de la jeunesse et de la vie associative. Au cours de cette législature, nous avons examiné et adopté – souvent à l'unanimité – plusieurs textes importants sur la lutte antidopage, sur le statut des sportifs de haut niveau et, plus récemment, sur l'éthique du sport – un sujet qui vous est cher.

Les parlementaires, députés comme sénateurs, sont de fervents partisans de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2024. Un groupe d'étude a été créé sur ce sujet à l'Assemblée nationale, sous la présidence de Régis Juanico. Mme Hidalgo est déjà venue plusieurs fois à l'Assemblée, à l'invitation du président Bartolone, pour participer à de grands moments de mobilisation.

Avant de laisser la parole à Mme Hidalgo, je vous propose de regarder le film de promotion de la candidature de Paris, réalisé en anglais – mais sous-titré en français – puisque cette campagne dépasse nos frontières.

La commission visionne le film de promotion de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024.

M. le président Patrick Bloche. Deux autres villes sont candidates à l'organisation des Jeux en 2024 : Budapest et, surtout, Los Angeles. J'évoquais le calendrier ; le contexte politique international, l'entrée en fonction de Donald Trump et les décrets qu'il a signés d'emblée suscitent de nombreuses questions, en particulier celle-ci : l'élection de M. Trump à la présidence des États-Unis peut-elle fragiliser la candidature de Los Angeles ? Je vous cède la parole, madame la maire, pour nous présenter plus généralement la candidature de Paris.

Mme Anne Hidalgo, maire de Paris. Je vous remercie. Je suis très heureuse d'être parmi vous et de retrouver les nombreux visages connus, et amis, de ceux avec qui, quelle que soit leur famille politique, j'ai plaisir à discuter et à partager des projets. Je tiens à saluer particulièrement deux anciennes ministres des sports, Valérie Fourneyron et Marie-George Buffet, qui jouent un rôle important dans la candidature de Paris. Je salue également mon collègue de Marseille, Dominique Tian : il fallait un projet aussi fédérateur que les Jeux

olympiques pour rassembler nos deux villes – et pour que leurs maires se décernent mutuellement la médaille de leur ville respective !

La réunion de cette commission – parmi toutes les autres – n’est pas un hasard : vous débattiez de la culture, de l’éducation, du sport et de la jeunesse. Or, cette candidature recouvre tous ces sujets parce que c’est celle de Paris, mais aussi parce que sport et culture sont liés et parce que nous avons voulu un projet très fédérateur pour l’ensemble de la société française et pour la jeunesse. Le lieu est donc tout indiqué pour évoquer cette candidature et la défendre, comme vous le faites tous sur l’ensemble du territoire.

Nous avons décidé de présenter cette candidature après trois échecs. Elle était évoquée au lendemain des élections municipales, et nous avons souhaité procéder avec sérieux. J’ai abondamment discuté avec Jean-François Lamour et Guy Drut qui, comme moi, avaient connu la candidature précédente et qui, comme moi, avaient besoin de poser un regard pleinement objectif : si nous nous engageons dans une nouvelle candidature, c’était pour gagner. Restait à savoir comment faire pour tirer le meilleur parti de l’expérience de nos candidatures précédentes tout en évitant de commettre certaines erreurs.

Pour y parvenir, nous avons eu la chance de rencontrer un mouvement sportif et des personnes – je pense en particulier à Tony Estanguet et Bernard Lapasset – qui ont su le fédérer pour poser ces questions et échanger avec les responsables politiques, d’abord au niveau de l’État – le Président de la République – puis au niveau de la ville, puisqu’il revient au maire de la ville candidate de signer le projet de candidature avec le comité national olympique. Or, Tony Estanguet et Bernard Lapasset ont su analyser avec sérieux la manière dont, en cas de candidature, nous parviendrions à gagner. Ils ont associé à ce travail non seulement les sportifs mais aussi de nombreux acteurs de la vie culturelle et du monde économique ainsi que les pouvoirs publics. En février 2015, ils ont proposé un projet non pas sur l’organisation détaillée des sites, qui a été pensée plus tard, mais sur la philosophie et la méthode à employer pour réussir.

J’ai alors souhaité, si nous décidions de défendre tous ensemble cette candidature, que le consensus soit assuré. Un tel projet ne saurait se fracasser sur la confrontation démocratique parfaitement légitime qui se profile, à l’approche d’une échéance électorale majeure. Il fallait donc bâtir un consensus tout en élaborant un projet suffisamment fédérateur pour tous.

L’expérience prouve qu’un référendum sur la question des Jeux peut tuer une candidature, comme ce fut le cas à Hambourg ; de même, à Rome, c’est l’opinion publique qui a incité la maire à renoncer à la candidature de sa ville. Avec les sportifs impliqués, j’ai donc souhaité partir des conseils municipaux du Grand Paris et des conseils d’arrondissement de Paris, afin que les assemblées délibérantes concernées débattent, se prononcent par un vote et s’engagent. L’Association des maires de France a relayé cette idée de délibération dans l’ensemble des conseils municipaux. Désormais, c’est l’union sacrée : chacun s’est engagé à ce que cette candidature ne soit aucunement affectée par les échéances électorales et le jeu politique ordinaire. L’unité de la candidature française est d’ailleurs visible et très remarquée à l’échelle internationale et au Comité international olympique (CIO) : loin d’être un simple affichage, elle donne l’image d’un projet défendu avec authenticité, ce qui lui confère une grande force.

Ensuite, cette candidature devait selon moi servir un projet de transformation urbaine et un projet pour la jeunesse. À l’évidence, ce n’est pas à Paris que la transformation urbaine

doit produire ses principaux effets puisque la ville dispose déjà de presque tous les équipements. Le territoire dont il est nécessaire d'accélérer la transformation – dans le cadre de la construction de la métropole – est la Seine-Saint-Denis, territoire stratégique parce qu'il est le plus jeune et cosmopolite de France, mais aussi parce qu'il se trouve au contact géographique des grands bassins de vie et d'emploi du nord de l'Europe. Là encore, l'idée que la Seine-Saint-Denis soit la première bénéficiaire des transformations a fait consensus et s'est traduite dans le choix des sites : le village olympique à L'Île-Saint-Denis – où il deviendra ensuite un magnifique quartier – et la piscine olympique – le seul grand équipement qui nous manque – en face du Stade de France, auquel elle sera reliée par une passerelle, sur des terrains appartenant à la ville de Paris et occupés par Engie. Une négociation avec ce groupe et avec la Plaine-Saint-Denis a permis de libérer ces parcelles et de s'assurer que leur transformation serait utile à la population locale. Le village des médias, qui accueille une forte affluence pendant toute la compétition, se trouvera au Bourget, sur le territoire « Paris, terres d'envol ». Tous ces développements très intéressants se feront en lien avec la stratégie préexistante de construction du Grand Paris. Ajoutons que c'est à Marseille qu'il a été décidé après débat de situer les activités nautiques : les sites retenus sont spectaculaires et magnifiques. Marseille, en outre, apporte un argument supplémentaire au projet : l'ouverture sur la Méditerranée et sur l'Afrique.

C'est non seulement autour de la transformation de la Seine-Saint-Denis que se bâtit notre candidature, mais aussi en forme d'espoir pour la jeunesse. J'aime le sport, je le pratique et je suis entourée de sportifs, mais un autre argument a motivé ma décision de présenter la candidature de Paris : après les attentats de 2015, j'ai pris conscience que toute une jeunesse française avait besoin d'espoir et qu'aucun événement n'était plus fédérateur – et d'une envergure planétaire – que les Jeux olympiques. La jeunesse française, qui a des origines partout dans le monde et qui, parfois, ne sait guère où elle habite, pourrait ainsi se retrouver avec les adultes pour s'engager en faveur d'une vision optimiste de l'avenir. Les Jeux, en effet, prônent des valeurs : respect, travail, effort. Les athlètes qui soutiennent notre candidature incarnent ces valeurs et sont des modèles qui entraînent notre jeunesse vers un horizon que nous devons tous partager.

Sur le plan technique, la candidature de Paris est bien accueillie : nous avons un dossier magnifique, pour lequel nous avons abondamment sollicité l'avis des athlètes sur les choix importants, notamment celui du village olympique. Plusieurs sites étaient en compétition, mais ce sont *in fine* les athlètes qui nous ont incités à trancher en fonction du confort des sportifs et de ce que représente le village olympique pour les participants – un critère dont je n'ai pleinement pris la mesure qu'en me rendant à Rio. Il était donc très important de connaître les critères qui, selon les athlètes, font la réussite des Jeux en termes de confort, de conception et d'organisation du village olympique, et de partir de leur point de vue plutôt que de celui des aménageurs ou des élus locaux, chacun d'entre eux essayant de plaider *pro domo* – ce qui est bien normal. Guidé par l'avis des athlètes, notre dossier est non seulement crédible mais attractif.

Depuis le retrait, après référendum, de la candidature de Hambourg, puis de celle de Rome, trois villes restent en lice : Paris, Los Angeles et Budapest. Ce sont trois belles candidatures provenant, pour l'une, d'une relativement petite ville, Budapest – qui fait d'ailleurs campagne sur cet argument –, et, pour les autres, de deux mastodontes engagés dans une bataille acharnée pour gagner la confiance des membres du CIO. Notre candidature a été présentée une première fois à Doha, en novembre, lors d'une séance très positive au cours de laquelle le film que vous venez de voir ainsi qu'un autre ont été projetés. Avec Tony Estanguet, Bernard Lapasset, Teddy Riner et Denis Masseglia, nous avons fait la promotion

de notre candidature qui, je le crois, plaît et attire, et qui est le fruit d'un travail très sérieux accompli dans le respect des règles fixées par le CIO auprès des fédérations internationales mais aussi de l'ensemble des membres du CIO qui incarnent un sport particulier, afin de leur présenter comment celui-ci sera traité aux Jeux de Paris.

Nous entrons cette semaine dans une nouvelle phase, puisque la campagne internationale sera lancée le 3 février. C'est ce qui explique l'utilisation de l'anglais. Je préside l'association des maires francophones et le français est historiquement la première langue du CIO grâce à Pierre de Coubertin ; néanmoins, la campagne internationale nous oblige à recourir à la langue qui est aujourd'hui la plus courante – sans pour autant perdre la nôtre – ainsi que d'autres langues d'ailleurs. C'est pourquoi Tony Estanguet a présenté notre candidature en anglais et je l'ai fait en espagnol.

Quoi qu'il en soit, nous pourrons, à partir du 3 février, promouvoir notre candidature à l'étranger. Le réseau diplomatique, les alliances françaises et instituts et lycées français du monde entier seront donc mobilisés en ce sens. Nous avons la chance de posséder ce tissu très dense qui nous permet d'être présents dans de nombreux pays. Le 8 février, le ministre des affaires étrangères réunira les ambassadeurs, qui seront eux aussi mobilisés afin qu'ils prennent toutes les initiatives nécessaires avec la communauté française de leur pays d'exercice et tous les partenaires impliqués. Lors du vote, le 13 septembre prochain à Lima, deux critères compteront : bien entendu, chaque membre du CIO se prononcera en fonction de la qualité et du sérieux du dossier, mais aussi en fonction de la ville qui donne le plus envie d'y organiser les Jeux – autrement dit, il s'agit d'un critère d'ordre émotionnel qui portera les votes vers la ville la plus attractive, la plus « en vogue ». Il nous faut aussi conduire cette bataille d'une influence mondiale sur l'attractivité de Paris et de la France, car cet élément sera déterminant. Notre dernière candidature a échoué à trois voix près ; ces trois voix peuvent basculer lors de la présentation générale et en fonction de ce qui est dit de notre pays au même moment. C'est pourquoi il est si important que notre candidature donne lieu à une union sacrée jusqu'au 13 septembre, afin que nous emportions les suffrages nécessaires à la victoire.

Nous sommes bien partis. Il nous est interdit de commenter les candidatures des autres villes en lice, et c'est d'ailleurs inutile – comme dans une élection politique, rien ne sert de parler de ses adversaires, mieux vaut tracer son propre chemin. Compte tenu du contexte géopolitique, cependant, il est vrai que Paris, à l'évidence, incarne le mieux les valeurs de l'olympisme : humanisme, accueil, ouverture au monde. Je ne vous cache pas que la manière dont Paris a accueilli des réfugiés est un élément fort, non seulement par rapport à nos convictions et nos valeurs, mais aussi parce que personne n'a oublié que le CIO a, pour la première fois, permis à une équipe de réfugiés de concourir avec les autres équipes nationales lors des Jeux de Rio en lui donnant les moyens et le personnel – kinésithérapeutes, médecins et autres – dont toute équipe a besoin pour s'entraîner. Le CIO travaille sur la question des réfugiés, en particulier la place des athlètes réfugiés. Ce que nous faisons à Paris est donc en accord avec les valeurs de l'olympisme.

Autre sujet qui en atteste : l'Agenda 2020 du CIO prévoit que les Jeux doivent être soutenables, sobres et entièrement écologiques. Or, c'est à Paris qu'a été signé l'Accord mondial sur le climat, alors même que le mouvement olympique entend se rendre utile pour relever les grands défis auxquels la planète fait face, dont celui du changement climatique. Tony Estanguet a réalisé un énorme travail avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) sur ce sujet, de sorte que notre candidature – c'est la première du genre – soit parfaitement alignée sur l'Accord de Paris. Nous en faisons non seulement un argument de marketing, mais

aussi un élément d'authenticité. L'empreinte carbone des Jeux de Paris sera mesurée et inférieure à celle des Jeux de Londres.

C'est Pierre de Coubertin qui a inscrit ces valeurs dans le patrimoine des Jeux modernes. Notre candidature est selon moi en pleine cohérence avec le rôle que le mouvement olympique veut jouer dans le monde et fait écho à l'héritage humaniste qui est au cœur des Jeux. La bataille sera rude et elle est loin d'être gagnée. La campagne internationale commence vendredi, puis plusieurs présentations auront lieu, l'une au Danemark en avril et une autre à Lausanne en juillet – ce sera l'avant-dernière devant tous les membres du CIO – et le vote final se déroulera le 13 septembre à Lima ; nous serons tous mobilisés d'ici là.

Je conclurai en vous présentant les personnes qui m'accompagnent aujourd'hui. Les amateurs de rugby auront reconnu mon conseiller aux sports, Pierre Rabadan, qui fut longtemps capitaine du Stade français. Patriziana Sparacino-Thiellay est notre nouvelle directrice des relations internationales et ma conseillère diplomatique ; ancienne ambassadrice issue du Quai d'Orsay, elle a longtemps été chargée des droits de l'homme et je suis ravie qu'elle soit la première femme à exercer ces fonctions à la ville de Paris, en particulier parce qu'elle jouera un rôle essentiel pour faire le lien avec le ministère des affaires étrangères et mobiliser nos représentations diplomatiques. Fabien Meuris, chargé de mission au secrétariat général de la ville, est le responsable de notre candidature aux Jeux et de son dossier technique et, à ce titre, est en lien permanent avec le groupement d'intérêt public (GIP) co-présidé par Bernard Lapasset et Tony Estanguet, qui anime la candidature de Paris à l'organisation des Jeux, ainsi qu'avec toutes les collectivités impliquées qui se réunissent dans le cadre d'un comité des territoires. Laurent Perrin, enfin, est mon conseiller parlementaire.

M. le président Patrick Bloche. Je donne d'abord la parole aux représentants des groupes.

M. Yannick Trigance. Le groupe Socialiste, écologiste et républicain (SER) est particulièrement heureux de vous accueillir, madame la maire, dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, que nous soutenons avec force et conviction. En effet, nous sommes persuadés que cette candidature se fonde sur des valeurs profondes et durables dans des domaines divers comme l'éducation, la cohésion sociale et la culture, et qu'elle aura un effet positif déterminant pour la métropole parisienne et pour ses habitants, en particulier sa jeunesse.

De plus, l'accueil des Jeux constitue selon nous un facteur important d'accélération du rapprochement de Paris et des territoires qui l'entourent. Déjà planifié dans le cadre du projet du Grand Paris, ce rapprochement sera amplifié et permettra de corriger les inégalités territoriales et de construire une ville durable et inclusive, avec un réseau de transports étendu et modernisé.

Nous avons pleinement conscience que l'un des principaux atouts de la candidature française tient à cette volonté d'intégrer l'ensemble des habitants de Paris mais aussi ceux des territoires qui se trouvent au nord et à l'est de la capitale, notamment par le processus de consultation démocratique que vous avez organisé. En tant qu'élu de la première circonscription de la Seine-Saint-Denis, à proximité immédiate de Paris, attentif au développement équilibré des territoires et favorable à la résorption de leurs fractures symboliques ou réelles, je ne peux que me réjouir de cette perspective. Au nord de Paris, cette candidature amplifiera la dynamique et la transformation du territoire à fort potentiel de développement qu'est la Seine-Saint-Denis, comme vous l'avez rappelé à juste titre.

Ce moteur du Grand Paris de demain pourrait ainsi accueillir le village des athlètes dans les communes de Saint-Denis, de L'Île-Saint-Denis et de Saint-Ouen, le centre et le village des médias sur le site de Dugny-Le Bourget, et la construction du centre aquatique à proximité du Stade de France. De plus, cette candidature permettra de valoriser et de dynamiser des infrastructures existantes comme le Stade de France et les parcs de Marville et Georges-Valbon à La Courneuve.

Tout cela en ferait le territoire des plus grands héritages durables pour Paris 2024, avec d'autres : la Seine-et-Marne à l'est de Paris, par exemple, où seraient accueillies les compétitions de sports nautiques sur la base de loisirs de Vaires-sur-Marne, pressentie comme base aquatique, ou encore les Yvelines où se trouve le vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines.

En somme, madame la maire, la candidature de Paris constitue une étape cruciale du développement de notre région et, au-delà, de notre pays, puisque la belle ville de Marseille participe à cette dynamique. En effet, elle offre à nos collectivités la possibilité de bâtir dès aujourd'hui un projet de territoire durable d'envergure métropolitaine pour améliorer le cadre de vie de tous les habitants. La jeunesse est au cœur des priorités de cette candidature et constitue un formidable atout sur notre territoire. Pouvez-vous tracer les grandes lignes de ce qui est prévu pour l'impliquer dans ces Jeux, notamment en partenariat avec l'Éducation nationale et les établissements scolaires ?

M. Guénhaël Huet. Vous avez fait un exposé précis et raisonné, madame la maire, sur la candidature de votre ville, de la région parisienne et de la France à l'organisation des Jeux olympiques de 2024. Cet optimisme raisonnable est juste : vous avez semble-t-il tiré tous les enseignements ou presque de nos échecs précédents, en particulier celui de 2012. Quelles sont selon vous les quelques causes principales de ces échecs, surtout le dernier ? Je crois que notre pays n'a pas toujours assez mis l'accent sur la notion de diplomatie sportive. La France a une tradition de diplomatie culturelle très active et efficace, mais la diplomatie sportive fait souvent défaut. C'est à croire que nos ambassades auraient quelque scrupule, voire quelque honte à faire de la diplomatie sportive, tandis que la diplomatie culturelle serait noble et permanente.

N'étant pas élu de la région parisienne, je n'en connais pas toutes les installations sportives mais seulement les principales. Vu d'ailleurs, en l'occurrence du département de la Manche, à trois cents kilomètres d'ici, il semble évident que Paris et la Seine-Saint-Denis ont déjà tout : installations sportives, logements, centre de presse à proximité du Bourget... En clair, c'est presque un dossier idéal. Il doit pourtant bien y avoir quelques failles dans cette candidature. Or, le succès à un examen comme à une épreuve sportive, fût-elle olympique, suppose de combler les failles. Quelles sont-elles selon vous, et comment entendez-vous y remédier d'ici au 13 septembre ?

Mme Laurence Dumont. L'audition est publique !

M. Guénhaël Huet. Certes, mais la question est utile. Enfin, comme l'a indiqué le président Bloche, les affaires sportives suscitent le consensus de notre commission depuis le début de la législature. Plusieurs textes majeurs ont ainsi été adoptés à l'unanimité. Pensez-vous, madame la maire, que les travaux de l'Assemblée nationale sur l'éthique sportive et le sport de haut niveau peuvent apporter une contribution – même modeste – à cette candidature que nous soutenons tous avec force et passion, selon votre formule ?

M. Laurent Degallaix. Madame la maire, je ne m'étendrai pas sur l'honneur et la chance immenses que représenterait l'accueil des Jeux olympiques par la France en 2024, mes collègues ayant déjà très justement évoqué cette dimension. Sachez que le groupe de l'Union des démocrates et des indépendants (UDI) soutient avec force cette candidature.

Je tiens à préciser – et je suis certain que c'est le cas de chacun des parlementaires qui s'exprime ce matin – que mes interrogations se placent dans une démarche constructive. Ce sont sans doute des divisions internes qui nous ont coûté l'attribution des Jeux de 2012 mais ces Jeux olympiques-là, nous les voulons tous.

Le groupe UDI se montrera extrêmement vigilant quant au financement de ce très beau projet qui, s'il peut bien entendu énormément nous apporter, demande, et c'est logique, un véritable effort d'investissement.

Pouvez-vous nous donner d'ores et déjà une idée du coût global pour la ville de Paris des investissements directs et indirects ayant un rapport avec l'organisation des Jeux olympiques ? Je parle, bien sûr, des nécessaires chantiers de construction, d'aménagement et de réhabilitation, mais aussi de tous les dispositifs indirects que vous envisagez – opérations de communication, aménagements parallèles, etc.

L'accueil des Jeux se placerait dans un contexte économique difficile pour notre pays. Il faudra tâcher de ne pas plomber les dépenses de l'État et des collectivités territoriales pour minorer le risque de voir peser à terme ce poids sur nos concitoyens. C'est une belle aventure, enthousiasmante, fédératrice, nous sommes tous d'accord sur ce point. Prenons garde toutefois à nous en tenir à des projections réalisables et à diversifier au maximum les modes de financement. Ces derniers sont-ils encore à définir ? Pouvez-vous nous donner de plus amples informations à ce sujet, notamment pour ce qui concerne la part des financements privés ?

Le groupe UDI ne peut qu'être sensible à la dimension verte et écologique que vous voulez donner au Paris olympique. C'est plus que cohérent dans la France du Grenelle de l'environnement et de la COP21, et à l'heure où il faut parfois encore convaincre, au niveau international, de l'impératif que constitue la transition écologique. J'espère de tout cœur que les effets de cette politique permettront d'ici à 2024 un Paris plus sain et plus respirable. On ne peut pas imaginer un instant vivre pendant les épreuves des Jeux, en plein été, un épisode de pollution comme ceux que nous avons connus ces derniers mois, avec interdiction de pratiquer des activités sportives en plein air.

J'ajouterai que la transformation globale de Paris envisagée pour 2024 est ambitieuse et moderne. La dynamique de rénovation ou de « réinvention » de certains quartiers pourrait être à l'image de ce que Londres a pu faire de l'*East London* à l'occasion des Jeux olympiques de 2012. Les délais sont cependant à surveiller de très près : il serait dommage de se retrouver englués dans des chantiers longs et handicapants susceptibles d'effrayer le CIO alors même que l'une des grandes forces de la candidature parisienne est précisément la préexistence de la quasi-totalité des équipements.

La problématique des transports est un autre axe majeur des améliorations à apporter. Les dysfonctionnements récurrents qui perturbent le trafic RER, la rivalité entre taxis et Uber, l'engorgement du périphérique devront avoir reçu une solution durable pour que soit optimisé l'accueil des délégations, des journalistes et des supporters. Quelles sont les solutions envisagées par la mairie de Paris ?

Dans son rapport sur le tourisme d'affaires rendu en 2011, Gilles Pélisson dénonçait une « sous-capacité hôtelière chronique » à Paris. Quelle est la situation à présent ? Les capacités d'accueil des hôtels parisiens et franciliens seront-elles suffisantes ?

La conformité et l'optimalité des équipements sportifs nous intéressent évidemment et il serait très utile de nous donner aujourd'hui un état des lieux. Quelle part de ces équipements va demander des travaux de modernisation ou de mise aux normes ?

Les Jeux olympiques, ce sont surtout et avant tout les sportifs, des hommes et des femmes qui mettent leur passion au-delà de tous les obstacles et de toutes les difficultés. Or on sait ces difficultés nombreuses, tout particulièrement pour les sportifs amateurs que les Jeux mettent à l'honneur. Les sportifs de haut niveau sont souvent très seuls, très peu aidés. Ils mènent des doubles vies intenable et composent avec des parcours universitaires et professionnels choisis par défaut afin de réussir à tout concilier. La ville de Paris – et c'est une volonté tout à fait louable – insiste sur les classes à horaires aménagés pour sportifs d'excellence (CHASE), le temps du parcours scolaire ; mais, après le baccalauréat, quels accompagnements sont assurés à ces athlètes dont la réussite et les exploits nous honorent tous ?

Le contexte actuel nous oblige à mettre en place des dispositifs de sécurité extrêmement exigeants et resserrés. Nous ne pouvons qu'espérer que le climat sécuritaire sera meilleur en 2024. Les Jeux olympiques sont porteurs de nombreux espoirs, et pas uniquement sportifs. En intégrant les athlètes, qui sont et restent incontestablement nos meilleurs ambassadeurs, nous avons toutes les chances, de vraies chances, de vivre une olympiade à la française.

Mme Gilda Hobert. Depuis 2014, la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques a avancé, aux côtés des coprésidents du comité de candidature Bernard Lapasset et Tony Estanguet, ainsi que de personnalités du sport comme Guy Drut ou Muriel Hurtis.

Votre pugnacité, madame la maire, est un moteur de cette évolution. Vous avez affiché votre détermination à faire de ces Jeux olympiques une manifestation exemplaire dans une « ville-monde », mais aussi un tremplin pour encourager de nouveaux comportements et aboutir à des avancées durables.

Je voudrais m'arrêter un instant sur les trois valeurs qui régissent la charte olympique : excellence, amitié, respect. Ce sont certes celles qui irriguent l'esprit sportif, mais les réaffirmer me paraît constituer un bon socle.

Je veux évoquer également la grande concertation des citoyens, collégiens, sportifs qui a été lancée. Nombre des recommandations formulées convergent : opportunité à saisir pour le développement de la pratique du sport pour tous et pour la santé de chacun, place du handisport, renforcement des liens entre sportifs valides et sportifs en situation de handicap, mise en avant des athlètes et des pratiques sportives féminines.

Vous avez annoncé, madame, un budget avoisinant les 6 milliards d'euros ainsi répartis : un peu plus de trois milliards d'euros d'engagement public, le reste en quotes-parts et en sponsoring. C'est la concrétisation du projet qui nous confirmera la viabilité de Paris 2024.

Vous avez dit votre choix de promouvoir, à l'occasion des Jeux, un développement économique, social et territorial. Ainsi le village olympique créerait plusieurs dizaines de milliers d'emplois et laisserait à la Seine-Saint-Denis environ 3 000 nouveaux logements – logements sociaux et logements en accession à la propriété.

Je suis convaincue en effet qu'un tel projet ne peut se concevoir que s'il porte en lui un prolongement pour le mieux vivre des habitants en matière d'habitat, de cadre de vie, de transport et de déplacement. Je pense au tramway olympique qui assurera la liaison entre les sites d'hébergement et de compétition, et qui perdurera après les manifestations. Je pense également aux commerces de proximité qui pourraient naître et, au-delà des infrastructures sportives, aux lieux de loisirs et de culture. Et, s'agissant de culture, je dois dire que les olympiades culturelles prévues durant les quatre années qui précèdent l'événement constituent un élément supplémentaire de satisfaction.

Je ne peux m'empêcher de nourrir l'espoir que ce projet pourra aussi se révéler utile en termes d'impact sur la politique publique. Sport scolaire développé, horaires aménagés pour former les futurs athlètes, réutilisation des sites créés, propositions d'activités, d'événements qui perdureraient une fois la liesse des Jeux retombée. Est-ce que ce sont là des projets que vous nourrissez ? Pensez-vous qu'il soit permis d'espérer des retombées économiques durables ?

Vous avez dit également, madame, votre souhait d'accélérer la transition écologique, d'améliorer la protection de l'environnement, de vivre ce que vous nommez un olympisme écologique. Comment ne pas souscrire à ces objectifs ? Parmi les quatre mesures formulées pour accompagner la candidature, vous avez proposé l'organisation d'un triathlon et d'une épreuve de dix kilomètres de nage en eau libre dans la Seine pour qu'ensuite, si l'étude en montre la faisabilité, cette baignade soit envisagée de manière pérenne et gratuite. Petite question impertinente : vous-même vous baignerez-vous dans la Seine ?

Je sais que la question de la sécurité des athlètes et du public vous a été posée. Pour l'heure sans doute ne pouvez-vous pas encore fournir de détails. Aussi ne vais-je pas vous interroger sur un sujet dont je suis persuadée qu'il occupe votre esprit.

Le 13 septembre, sera donné le nom de la ville candidate retenue : Los Angeles ? Budapest ? Paris ?

Avec Marseille pour les sports nautiques, neuf villes hôtes ont été présélectionnées pour le déroulement de matches de football dans leurs stades. Les visiteurs pourront ainsi profiter de nos spécialités régionales et de nos trésors patrimoniaux comme c'est le cas pour Lyon. Avez-vous déjà envisagé un partenariat avec ces autres villes monde ?

Le groupe Radical, républicain, démocrate et progressiste (RRDP) soutient à fond la candidature de Paris, groupe dont Thierry Braillard, actuel secrétaire d'État chargé des sports, a été membre pendant deux ans et demi.

M. le président Patrick Bloche. Vous aurez sans doute noté, chers collègues, que ma carte de vœux pour l'année 2017 était un clin d'œil à cette nouvelle possibilité de se baigner dans la Seine comme les enfants le faisaient dans le bras situé entre l'île Saint-Louis et l'île de la Cité en 1937, il y a quatre-vingts ans de cela.

Mme Marie-George Buffet. Merci, madame la maire, de cette belle présentation de notre candidature.

Je crois que nous pouvons aller dans votre sens s'agissant du dossier technique, qui est excellent, qu'il s'agisse de la concentration comme de la qualité de nos équipements. Comme beaucoup d'entre eux existent déjà, notre candidature se montre respectueuse à la fois de l'environnement et de l'argent public. Je dois dire que je suis assez optimiste par rapport aux expériences de 2008 et de 2012. Encore faut-il s'assurer que l'opinion publique soutienne notre candidature jusqu'au 13 septembre 2017, date du vote final.

Nous devons travailler sur trois questions.

Les valeurs de l'olympisme ne sont pas évidentes aux yeux de l'opinion, compte tenu des grands scandales qui ont éclaté. Il faut redonner à voir la manière dont elles s'incarnent dans une rencontre fraternelle où l'ensemble des pays est représenté, avec de plus en plus de femmes parmi les participants, y compris au sein de délégations de pays où il leur est extrêmement difficile de pratiquer un sport. Les valeurs de l'olympisme ne sauraient être seulement portées par les fédérations internationales et le CIO, il faut aussi les faire vivre.

Il importe aussi de donner à voir du partage en concevant des initiatives qui permettent aux jeunes et aux moins jeunes d'être associés à ces Jeux, à travers l'organisation de fêtes, d'événements sportifs et culturels.

Enfin, troisième question, celle de l'héritage. Je pense bien sûr aux équipements mais aussi à l'envie de pratiquer un nouveau sport. Les médailles remportées par l'équipe de France de boxe aux derniers Jeux olympiques ont fait affluer dans les clubs de nouveaux pratiquants, notamment des jeunes filles. Nous devons faire en sorte, dans les années suivant les prochains Jeux, de disposer des équipements mais aussi de l'encadrement sportif nécessaires pour accueillir les nouvelles vocations.

J'aimerais maintenant revenir sur les candidatures précédentes et sur les problèmes auxquels nous nous sommes heurtés, problèmes qui ont été, me semble-t-il, évités cette fois-ci.

Premier problème : les politiques étaient mis sur le devant de la scène et cachaient les athlètes. Pour Paris 2024, c'est l'inverse : les politiques, dans une position consensuelle, se tiennent derrière le mouvement sportif et les athlètes. C'est un changement très important.

Deuxième problème : le développement des territoires. Londres avait eu l'intelligence de défendre sa candidature en montrant en quoi les Jeux allaient permettre aux quartiers de l'*East End* de connaître un nouveau développement. Il importe d'insister sur cette dimension : comment les Jeux peuvent-ils effacer le périphérique, cette coupure dont souffre la Seine-Saint-Denis ? L'organisation de manifestations sportives à proximité de l'autoroute A1 et du périphérique donnera à voir un autre passage entre Paris et la banlieue. Aujourd'hui, dès que l'on sort du tunnel du Landy, on a l'impression de passer de la lumière à l'obscurité, l'A1 n'étant plus éclairée. Il faudra montrer en quoi ce département, qui possède de multiples atouts, pourra bénéficier de cet événement.

Il y a un autre enjeu à prendre en compte, c'est la sécurité : les dépassements budgétaires dans l'organisation des Jeux olympiques proviennent souvent de ce poste. Pourriez-vous nous donner quelques précisions à ce sujet ?

Enfin, j'aimerais savoir comment va se structurer le calendrier de réalisation des différents équipements.

M. le président Patrick Bloche. La parole est maintenant à notre collègue Régis Juanico, président du groupe d'études « Soutien à la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ».

M. Régis Juanico. Je suis heureux de me retrouver parmi mes collègues de la commission des Affaires culturelles, dont certains sont membres de notre groupe d'études qui ne compte pas moins de cent cinq membres. Laurence Dumont reviendra tout à l'heure sur le type d'actions que les élus de la nation peuvent entreprendre pour soutenir la candidature de Paris 2024.

Je voudrais saluer l'engagement d'Anne Hidalgo en tant que maire de Paris, qui symbolise l'état d'esprit de cette candidature et la très forte unité que l'on peut constater depuis le début de cette aventure : du groupement d'intérêt public au mouvement sportif avec la belle équipe que forment Bernard Lapasset et Tony Estanguet et l'engagement de plusieurs sportifs comme Teddy Riner et les membres de l'équipe de France de handball, qui viennent de remporter leur sixième titre mondial à l'occasion du Mondial de handball organisé à Paris et sur l'ensemble du territoire. Je salue également, madame la maire, l'engagement de votre adjoint au sport, Jean-François Martins, et de toutes les collectivités concernées – conseils départementaux, région.

Il est beaucoup question de Marseille et de Paris. Pour accentuer le soutien déjà très fort des Français – 65 % d'entre eux se déclarent favorables à l'organisation des Jeux –, il est important que l'ensemble des territoires soit associé à la candidature. Les Français ne doivent pas considérer que c'est simplement la candidature de Paris ou de l'Île-de-France. En dehors de Marseille, sept autres territoires sont concernés pour l'accueil des matches de football masculin et féminin, notamment la ville de Saint-Étienne et son stade Geoffroy-Guichard.

Ma seule question portera sur l'héritage, madame la maire. Elle se posera, quelle que soit l'issue du vote du 13 septembre. Nous avons sept ans devant nous pour booster nos politiques publiques en direction de tous les publics et faire en sorte que nous ayons plus de sportifs, plus de filières sport et école, sport et santé. Le défi se situe donc moins après les Jeux olympiques et paralympiques qu'avant.

L'Assemblée nationale a voté, il y a quelques semaines, l'augmentation des crédits du Centre national pour le développement du sport (CNDS). Le fonds dédié à l'héritage sportif et territorial au sein du CNDS sera doté, dès 2017, de 20 millions d'euros et sera abondé chaque année jusqu'en 2024 de 25 millions d'euros, effort qui se situe dans le prolongement du financement des stades de l'Euro 2016. Au total, près de 200 millions d'euros accompagneront la politique d'héritage de la candidature de Paris pour les territoires : équipements sportifs de proximité, actions des clubs sportifs – la France compte près de 17 millions de licenciés, ce qui est une force pour cette candidature –, soutien aux projets passerelles entre les clubs sportifs et les établissements scolaires, aux initiatives « sport santé bien-être » (SSBE) dans les territoires, au dispositif « J'apprends à nager ».

Pouvez-vous nous dire, madame la maire, parmi les quarante-trois mesures concernant la ville de Paris, quels seront les grands axes qui permettront de lutter contre les phénomènes de sédentarité en augmentation dans notre pays – je pense notamment aux plans

de développement des modes doux de déplacement ? Il s'agit d'encourager les modes de vie à même de faire de la France une nation de sportifs.

Mme Colette Langlade. Madame la maire, je vous remercie d'être venue pour informer la commission de l'avancée de la candidature de Paris et de nous avoir fourni de nombreux détails sur le contenu du projet.

La candidature de Paris a une portée nationale et suscite un engouement sur l'ensemble des territoires. Vous dites que chacun d'entre eux porte cette candidature. Je veux en témoigner ce matin et vous assurer du soutien du département de la Dordogne. La Dordogne va en effet mener des actions qui vont valoriser cette candidature, en y associant un maximum de Périgourdines et de Périgourdiens. Quoi de mieux pour fédérer et unir autour de cette cause ?

Le mouvement sportif et éducatif périgourdin est mobilisé. Il est prêt à s'investir pleinement dans ce projet. Le président du comité départemental olympique et sportif (CDOS) a déjà proposé de labéliser quelques événements ponctuels et d'associer à cette réflexion le sport scolaire, le handisport, et le sport adapté. Des athlètes olympiques ou de haut niveau, comme Joël Jeannot et Yoann Kowal, ont accepté avec un réel plaisir de s'impliquer dans ces actions.

À l'initiative du président du conseil départemental Germinal Peiro, sera organisé un relais de soutien à la candidature de Paris : il traversera la France dans le but de rapprocher le projet Paris 2024 de nos campagnes. Il se déroulera en plusieurs étapes sur quatre à cinq jours, à compter du mercredi 24 mai 2017. L'objectif est de relier la Dordogne à Paris en reprenant un maximum de disciplines olympiques – vélo, course à pied, canoë, skate – de Montignac-Lascaux IV en passant par Le Bugue, Bergerac, Angoulême, Poitiers, Vierzon et Orléans. La remise du relais, madame la maire, marquera la volonté de tous les Périgourdiens de voir cette candidature aboutir.

Cette belle initiative symbolisera le lien étroit entre Paris 2024 et Dordogne 24. J'espère, chers collègues, que vous serez nombreuses et nombreux au sein du comité d'organisation pour accueillir ce relais et que d'autres initiatives pour rapprocher la candidature de Paris des territoires de notre pays verront le jour.

Mme Virginie Duby-Muller. Notre dossier technique et financier est solide. Cependant, on le sait, la compétition pour la sélection se joue souvent en coulisse. On se souvient de la candidature malheureuse d'Annecy 2018 pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver. Si l'on s'en tient à l'argument financier, Los Angeles dispose d'un atout décisif : le réseau de télévision américain NBC a payé 7,5 milliards de dollars pour acquérir les droits de retransmission jusqu'en 2032, ce qui rend décisif l'impact des fuseaux horaires. Cela pourrait-il peser sur le choix de candidature ? Plus globalement, selon vous, quels sont nos atouts par rapport à Budapest et Los Angeles ? Qu'est ce qui nous permet de nous distinguer ?

Les Jeux olympiques de Tokyo en 2020 promettent de miser sur l'innovation technologique. La France a des atouts pour poursuivre cet élan. Comment nous mettre en avant par rapport à Los Angeles, qui bénéficie de la proximité de la Silicon Valley et des géants du Web que sont les « GAFA » – acronyme désignant Google, Amazon, Facebook et Apple ? Plus globalement, comment adapter la tradition des JO aux bouleversements du numérique que nous connaissons aujourd'hui ? Je pense aux réseaux sociaux, mais pas

seulement. Comment comptez-vous faire du numérique français, de la *French Tech*, un atout pour ces JO ?

Je souhaiterais revenir sur une modalité très pratique. Si les Jeux font rêver, la réalité sur place apparaît parfois assez décevante. Ainsi à Rio, les sportifs, commentateurs et supporters n'ont pas manqué de soulever le problème des transports sur place ainsi que le fait que certains stades étaient quasiment vides à cause du prix des billets. Quelle est votre analyse de ces problématiques ? Comment éviter de se retrouver face aux mêmes difficultés ?

En termes de sécurité, quels sont selon vous les écueils à éviter ?

Enfin, qu'avez-vous prévu pour valoriser le savoir-faire français, et permettre des retombées importantes ? Pouvez-vous en dire plus sur les retombées économiques pour Paris et plus globalement pour notre pays ?

Mme Annick Lepetit. Bienvenue, madame la maire de Paris, chère Anne Hidalgo, dans notre commission.

Pour les Jeux olympiques de 2012, le projet de candidature de Paris prévoyait d'installer le village olympique sur la grande friche du nord des Batignolles, au cœur de ma circonscription. Dès 2006-2007, la décision a été prise d'aménager ces cinquante hectares, décision extrêmement courageuse prise par votre prédécesseur et vous-même. Vous connaissez parfaitement ce projet puisque vous avez présidé pendant plusieurs années le conseil d'administration de la société publique Paris Batignolles Aménagement avant de me confier cette charge. Ce quartier comprendra à terme 3 500 logements, appartenant pour moitié au parc privé, pour moitié au parc public, des équipements, un parc de dix hectares, le tribunal de grande instance et accueillera 12 000 nouveaux emplois. Nous avons su réadapter un projet initial qui n'a pu aboutir en un autre projet, qui a remodelé le paysage de cette partie de Paris, proche de la porte de Clichy, qui sera demain le cœur de la métropole.

Ma question, madame la maire, vous la devinez : quel sera l'héritage pour les Parisiens, pour les habitants de la Métropole du Grand Paris, pour les Franciliens de ces Jeux de 2024 ? Quels équipements perdureront ? Quels autres se transformeront ?

J'ajoute, si vous le permettez, une deuxième question qui concerne, elle, le déroulement proprement dit de la compétition. Comment comptez-vous associer à cet événement nos concitoyens, en particulier les plus jeunes, et les associations ?

M. le président Patrick Bloche. Avant de donner la parole à Xavier Breton, je voulais en notre nom à tous, exprimer notre solidarité à Maud Olivier dont la permanence parlementaire a été incendiée il y a un peu plus de vingt-quatre heures. La multiplication d'actes criminels de ce genre ne peut que nous interpeller collectivement.

M. Xavier Breton. Il importe d'aller plus loin dans le message d'adhésion de notre pays : la France dans son entier doit être associée à cette candidature, au-delà du choix du site de Marseille pour les épreuves nautiques et des sept sites pour les matches de football. Nous devons tous nous sentir concernés par cette belle aventure.

J'aimerais, par ailleurs, connaître l'articulation de Paris 2024 avec un autre beau projet, celui de l'organisation de l'Exposition universelle en 2025, deux projets qui concernent au premier chef Paris, ce dont nous nous réjouissons car c'est la capitale de notre pays.

M. Jean-Pierre Allossery. La candidature de Paris est une épreuve de longue haleine. L'avenir nous dira si les efforts collectifs et vos efforts personnels, madame la maire, seront récompensés, ce que je vous souhaite, bien sûr, et ce que je souhaite à tous, pour Paris, pour le sport, pour la France.

Les derniers Jeux olympiques à Rio ont montré qu'un tel événement pouvait rencontrer des résistances parmi la population, tout comme le référendum qui a condamné la candidature de Hambourg. Quelles mesures pourriez-vous prendre pour faire adhérer davantage encore les Français et les Parisiens à cette candidature ?

Mme Laurence Arribagé. Je voudrais associer ma collègue toulousaine Martine Martinel à mon intervention.

Depuis plusieurs mois, le comité Paris 2024, en étroite collaboration avec vos services, prépare la candidature de la capitale avec rigueur, en tenant compte des enseignements du passé. Le projet Paris 2024 est un projet durable, de cohésion, accélérateur pour l'économie de Paris et de sa grande couronne. Avec 80 % des sites concentrés dans un rayon de moins de dix kilomètres, la plupart des lieux de compétition seront situés dans un environnement de première qualité. Seuls les activités nautiques et le football seront délocalisés : à Marseille et dans sept autres villes dont, nous l'espérons, Lille, Bordeaux et Toulouse.

Si la collaboration avec les territoires et les villes-hôtes est en bonne marche et que la mobilisation du secteur public comme privé, sportif et associatif, est totale, certaines interrogations subsistent. Si notre candidature est retenue le 13 septembre prochain à Lima, tous les yeux seront tournés vers la capitale. Comment garantir à l'ensemble des territoires une visibilité médiatique et des retombées économiques à la hauteur de la mobilisation des citoyens et des partenaires impliqués ?

Par ailleurs, si la priorité est bien entendu de convaincre le jury du CIO de la qualité du projet Paris 2024, la question de la forme de la contribution de l'État aux efforts des villes engagées reste à éclaircir.

Pour conclure, permettez-moi, madame la maire de Paris, de vous adresser au nom de la ville de Toulouse tous nos encouragements pour cette dernière ligne droite et tous nos vœux de succès.

M. Michel Ménard. La candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024 est effectivement enthousiasmante. J'apprécie la démarche de mobilisation de la ville de Paris et du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Le consensus politique autour de ce projet est un gage de succès. L'engagement du mouvement sportif l'est aussi.

Pour renforcer cet élan, il me semble important de rassurer et d'expliquer quelles seront les retombées : pour chaque sportif, car l'organisation des Jeux est l'occasion de favoriser le développement du sport ; plus largement, pour chacun de nos concitoyens, en termes de créations d'emplois, d'améliorations des infrastructures et d'image de la capitale et de la France. Pouvez-vous nous préciser quelles retombées sont attendues de Paris 2024 ?

M. Dominique Tian. Madame la maire, je tiens à vous redire l'extrême fierté et le grand bonheur des Marseillais d'avoir été associés à la candidature de Paris pour accueillir les

sports nautiques, disciplines dans lesquelles nos sportifs ont déjà excellé aux Jeux olympiques de Rio en décrochant deux médailles – l’une au canoë-kayak et l’autre en voile.

Vous avez parlé de symboles. Il y en a déjà de tangibles, à commencer par les rencontres avec Jean-Claude Gaudin. Malgré vos divergences politiques, vous avez su lui réserver un chaleureux accueil à l’hôtel de ville de Paris comme il vous avait réservé un chaleureux accueil à la mairie de Marseille. Marseille est une ville d’accueil, qui fait les efforts nécessaires sur tous les plans pour être une ville ouverte. C’est une ville au rayonnement international, en particulier dans les pays du Maghreb et dans les pays francophones d’Afrique.

Madame la maire, un match entre l’Olympique de Marseille et le club du Paris-Saint-Germain aura bientôt lieu au stade vélodrome de Marseille. Le Premier ministre nous a indiqué qu’il serait probablement présent, en compagnie du ministre des sports. Sachez que tout le monde souhaite également votre présence.

Nous faisons tout pour soutenir la candidature de Paris 2024 qui ravit les Marseillais.

Mme Julie Sommaruga. Madame la maire, merci de votre présentation qui témoigne de la solidité et de la cohérence du dossier de la candidature parisienne mais également du sens et de la passion dont elle est investie : passion du sport et du vivre-ensemble ; sens d’un héritage tourné vers l’avenir et porteur d’une dynamique territoriale à la fois sociale, économique et environnementale.

J’ai trois questions.

Tout d’abord, s’agissant de la dimension paralympique de la candidature parisienne, quel sera l’apport concret des JO pour les sportifs en situation de handicap, qu’ils soient professionnels ou amateurs et pour les associations en faveur du handisport qui effectuent un remarquable travail sur le terrain ?

Ensuite, de quelle manière le mouvement sportif sera-t-il associé au projet ?

Enfin, pouvez-vous nous préciser les mesures fortes en matière environnementale qui seront prises dans le cadre des JO afin de poursuivre la lutte contre le dérèglement climatique engagée depuis longtemps par la ville de Paris ?

M. Hervé Féron. Madame la maire de Paris, c’est le maire de Tomblaine, petite ville de la banlieue de Nancy, une ville jeune, sportive et dynamique, qui vous parle. Tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la commune pratiquent la gymnastique sportive, et le résultat de cette politique n’est pas inintéressant : tous les ans, les équipes de jeunes Tomblainois comptent une dizaine de champions de France et un tiers des douze jeunes gymnastes qui se préparent pour les Jeux de 2024 viennent du club de cette petite ville. Je place beaucoup d’espoir dans ces Jeux olympiques pour ces raisons-là également.

Les Jeux olympiques et paralympiques sont devenus au fil du temps le plus grand événement et rassemblement sportif du monde, symbole d’ouverture, de diversité et d’universalité. Ce message résonne d’autant plus fort à l’heure où les frontières des pays se ferment par décret, où le repli sur soi gagne du terrain et où les solidarités se meurent partout dans le monde.

La méthode selon laquelle cette candidature a été montée semble, elle aussi, exemplaire. C'est dans une démarche de concertation inédite que ces cent propositions ont été faites pour déterminer avec les Français l'héritage durable que les Jeux laisseront à notre pays.

Outre cet héritage potentiel, il y a aussi le patrimoine existant que les Jeux nous permettront de valoriser. Les activités sportives seront en effet organisées dans des lieux aussi mythiques que les Invalides, la Tour Eiffel ou encore le Grand Palais, avec la Seine comme symbole et fil rouge du projet.

Pouvez-vous nous dire en quoi consistera l'olympiade culturelle qui doit être mise en place durant les quatre années qui précéderont les Jeux afin de « *mettre en lumière les arts et les cultures de notre pays* ». Quelle est la clef pour faire partie de cette histoire ?

Mme Laurence Dumont. Je remercie Régis Juanico d'avoir créé le groupe d'études dédié au soutien de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2024. La candidature de 2012 a sans doute souffert de ne pas avoir été assez soutenue par l'ensemble des Français et des territoires. C'est sur la base de cette analyse que nous avons décidé d'encourager les actions de mobilisation sur tout le territoire, même si tous les départements n'ont pas la chance de porter le numéro 24 comme la Dordogne... (*Sourires.*)

Dans le Calvados, j'ai mené une action commune avec le Comité régional olympique et sportif (CROS) de Basse-Normandie, afin de mobiliser dès le printemps 2016 tout le mouvement sportif – sport scolaire, universitaire, sport adapté et handisport – en leur faisant part de notre projet en vue d'élaborer ensemble des actions. Le projet est très simple : nous avons proposé aux clubs, aux ligues, aux associations sportives de labelliser certains événements sportifs de leur saison en mettant à leur disposition des supports de communication. Nous avons mis en place un compteur de soutiens à la candidature de Paris : nous en comptons déjà plus de 2000 et il continue de tourner. Et puis sur un mur de photos, les sportifs peuvent, par équipe ou individuellement, apporter leur soutien à la candidature.

Nous n'avons eu aucune difficulté à mobiliser le mouvement sportif et c'est une dynamique extraordinaire qui s'est mise en place, au-delà de toutes mes espérances.

Mercredi 8 février, près de Caen, nous organiserons, pour faire un point d'étape, une rencontre avec des sportifs, des médaillés olympiques, de très nombreux élus, mais aussi avec un représentant de la Ville de Paris dont je vous remercie, Madame la maire, d'avoir rendu possible la présence, et un représentant du conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Nous sensibiliserons les élus présents aux politiques publiques mises en place pour accompagner la candidature de Paris 2024.

Je citerai deux exemples : le projet visant à faire travailler les classes sur les valeurs de l'olympisme et son histoire ; le projet, issu, je crois, de Seine-Saint-Denis, destiné à mêler les publics et à développer des projets culturels au sein d'équipements sportifs. De telles initiatives sont répliquables partout.

Merci, madame la maire, de montrer que cette candidature peut donner toute sa place à des projets d'accompagnement dans toutes les collectivités locales. Vous soulignez qu'il s'agissait d'un projet fédérateur dont la France avait besoin. J'ajoute que cela fait cent ans que notre pays attendait cela !

Mme Valérie Corre. Madame la maire, merci d'être venue ce matin faire un point d'étape sur la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Vous l'avez dit, c'est une audition importante, en raison des problématiques abordées dans notre commission, mais aussi parce qu'il s'agit d'un dossier d'intérêt national : derrière Paris et sa région, c'est toute la France qui souhaite accueillir ces Jeux. Toute la France ou presque, car nous connaissons les réticences exprimées par certains à ce propos – intérêt sportif controversé, coût financier élevé.

Madame la maire, vous avez pris le temps, au début de votre intervention, d'expliquer ce qui avait motivé votre décision d'engager votre ville dans cette démarche – alors même qu'on vous savait réservée au départ. Vous avez ainsi clairement répondu aux interrogations de certains de nos concitoyens. Soyez-en remerciée.

Ma question va dans le sens de celle posée par ma collègue Julie Sommaruga sur le handicap. Pouvez-vous nous donner des précisions sur les bénéfices estimés de l'organisation de ces Jeux, notamment pour l'accélération de la mise en accessibilité des équipements publics, ou du développement des pratiques sportives ? Vous le savez, il reste beaucoup à faire dans ces domaines.

Pour clore mon intervention, je me permets de faire le vœu que la candidature de la France soit plébiscitée par les membres du CIO et que ce soient des jeux populaires, ce qui suppose que les épreuves sportives, comme leur diffusion, soient accessibles au plus grand nombre.

M. Patrick Vignal. Madame « la » maire, ou madame « le » maire...

Mme Anne Hidalgo. Je préfère madame « la » maire. Les mots ont leur importance. Cette utilisation du féminin, même si elle peut choquer l'oreille, témoigne du fait que les femmes ne sont pas interdites des fonctions d'autorité, et peut amener nombre d'entre elles à se dire qu'elles en sont capables.

M. Patrick Vignal. Madame la maire, donc, je vous félicite de défendre la candidature de Paris. Il est indispensable aujourd'hui de rassembler les Français autour d'événements fédérateurs, et quoi de mieux, quoi de plus fort, que de le faire autour du sport ? Le sport est un vecteur de cohésion sociale, ou de vivre-ensemble, diront certains. Pour ma part, je préfère parler de « célébration collective ».

Cette célébration collective est importante. Elle rassemble dans les stades des gens de diverses opinions politiques et de diverses cultures, pour des épreuves dont l'issue n'est pas écrite à l'avance. En outre, 2024 pourrait être l'occasion de faire connaître l'esprit des Français, notre accueil, notre hôtellerie, notre cuisine, nos magnifiques vins. Il serait important, culturellement, de montrer au monde entier la richesse de notre territoire. Recevoir les Jeux olympiques, c'est permettre à notre pays, à Paris et aux villes d'accueil, de faire rayonner la culture française. Et c'est aussi mettre à l'honneur la qualité du sport français et de sa formation, y compris dans les disciplines paralympiques.

Certes, le budget qui est consacré à un tel événement est important, mais il faut prendre en compte les retombées économiques qu'on peut en espérer, et je me félicite que le monde de l'entreprise y soit associé. Cela dit, on tromperait les Français en leur disant que les

Jeux serviront à organiser le sport de masse. Si l'on veut qu'en France, le sport devienne une valeur importante et un engagement, on a encore beaucoup à faire.

Je sais que ce gouvernement a augmenté les crédits consacrés au sport, mais il faut aller plus loin dans nos centres de formation. On ne peut pas tolérer que des athlètes qui préparent les Jeux vivent en dessous du SMIC !

Cela étant, je me félicite que notre assemblée ait voté un « CICE associatif » – le crédit d'impôt de taxe sur les salaires – afin de permettre aux associations, y compris sportives et culturelles, d'embaucher facilement. Je me félicite également que nous ayons pris des mesures visant à renforcer la transparence, notamment en matière de construction de stades. J'ajoute, pour ma part, que je préfère que les pouvoirs publics accompagnent ces constructions en accordant des garanties d'emprunt, plutôt que les financer directement.

Cette fois, notre candidature sera puissante, parce qu'elle étonne. Si l'on veut gagner, il faut étonner. Par exemple, l'idée d'organiser au Grand Palais des compétitions sportives est tout à fait séduisante. Madame la maire, je salue une telle vision, qui est un peu nouvelle.

À Montpellier, nous avons créé le Festival international des sports extrêmes (FISE), une idée empruntée aux États-Unis. Alors que j'étais adjoint aux sports, j'avais dit à Georges Frêche qu'on allait se servir des berges du Lez pour que les jeunes puissent prendre le tramway avec leur planche de skate. Aujourd'hui, le FISE compte plus de 600 000 participants et va être « exporté » en Russie.

En conclusion, madame la maire, gardez ce contact avec l'économie. Aidez-nous à structurer le sport et à le rendre encore plus transparent. Le chemin est encore long jusqu'au CIO mais je suis certain que l'émotion et l'enthousiasme de la célébration collective nous permettront de gagner.

M. Pascal Demarthe. Madame la maire, nous savons que la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2024 produira des effets avant même d'être retenue. Nous savons également que cette candidature accélère les politiques publiques, et nous nous en félicitons.

J'approuve, notamment, les mesures que vous avez d'ores et déjà annoncées en matière d'éducation et de culture, telles que : le rapprochement du sport et de la culture ; des événements sportifs dans les établissements scolaires, comme la Semaine olympique et paralympique, organisée il y a quelques jours ; le travail de coopération entre les classes à l'international. Avec l'accord du ministère de l'Éducation nationale, vous avez annoncé l'ouverture, dès la rentrée prochaine, dans les collèges et les lycées, de classes à horaires aménagés pour les futurs champions. Je souhaiterais avoir plus de précisions sur ce projet. Concrètement, quel en sera le déroulement ?

Vous avez insisté sur le volet environnemental et sur la notion de « sport durable ». Le travail de préparation de cet événement doit bien sûr être l'occasion de renforcer la protection de notre environnement, en particulier ici, à Paris. Vous avez annoncé de beaux projets comme la création d'un parcours sportif sur la « Ceinture verte », l'ouverture de la baignade dans le Bassin de la Villette dès juillet 2017, ou encore la continuité cyclable. Mais je m'interroge déjà – et je pense que je ne suis pas le seul – sur la deuxième vie des équipements qui seront mis en place. Qu'avez-vous prévu ? Pouvez-vous nous rassurer à ce propos ?

Enfin, l'an dernier, à Rio, les Jeux paralympiques ont été menacés, faute de financements suffisants et en raison des faibles ventes de billets. Il est donc important que la France s'attache à démontrer que les Jeux olympiques et paralympiques sont les deux faces d'une même pièce. Je crois au pouvoir du sport et d'un tel événement pour contribuer à l'évolution de notre société.

Les Jeux sont des accélérateurs de changement, une occasion unique de modifier notre regard sur la différence. En France, les Jeux paralympiques peuvent devenir un symbole fort de la cohésion sociale. J'aimerais donc savoir si vous comptez renforcer la visibilité des Jeux paralympiques, pour éviter que nous ne nous trouvions dans la même situation que l'an dernier, à Rio.

Mme Anne Hidalgo. Merci pour vos interventions. Il est vraiment très important que nous soyons tous ensemble. Comme vous l'avez dit, Paris 2024 engage toute la France sur le territoire national. Et je pense, pour ma part, que cette candidature nous fera tous progresser.

Il n'est pas question de laisser de côté des territoires. Cela étant, l'impact des transformations et de la création de nouveaux équipements sera limité. Hormis le village olympique et la piscine, nous possédons déjà tous les équipements nécessaires. Voilà pourquoi nous n'aurons pas besoin, à l'issue des jeux, de trouver un autre usage aux équipements. Ainsi, pas de risque de financer des « éléphants blancs » !

Rendez-vous compte, nous n'avons pas, ou plus, de piscine olympique. La piscine Georges-Vallerey, dans le 20^e arrondissement, a été construite pour les jeux de 1924 ; c'est d'ailleurs là que le grand Johnny Weissmuller a nagé pour la première fois en compétition internationale ! Ce fut la première piscine construite spécialement pour les épreuves de natation puisque, avant 1924, celles-ci se déroulaient exclusivement en eaux libres.

Paris possède plusieurs bassins de 50 mètres, dont cette seule piscine « olympique », mais aucun ne permet d'accueillir de grandes compétitions nationales, encore moins internationales, notamment faute de bassins permettant aux nageurs de s'échauffer avant l'épreuve. En matière de natation, on peut dire que l'on part de loin...

Avec la Métropole du Grand Paris, nous travaillons à ce que le nouvel équipement puisse accueillir de grandes compétitions internationales et nationales, et servir au quotidien par la suite. C'est le seul équipement pour lequel cette question se pose.

La France entière est mobilisée et doit se mobiliser autour de ces Jeux, dont les retombées, notamment économiques, ne seront pas négligeables. Selon une étude menée par le groupement d'intérêt public « Paris 2024 » sur des bases tout à fait raisonnables et réalistes, les retombées économiques attendues sont de l'ordre de 10 milliards d'euros, avec 250 000 emplois programmés sur l'ensemble du territoire. Les Jeux attireront forcément à Paris de très nombreux amateurs de sport, qui en profiteront pour visiter la France et l'Europe.

Notre candidature est en effet européenne, puisque Paris – comme Budapest, d'ailleurs – est une capitale européenne. Or, comme nous l'ont dit de nombreux collègues ou sportifs, c'est au tour de l'Europe d'organiser les Jeux. C'est pourquoi je pense que nous avons vocation à porter – sans nier l'identité tout aussi européenne d'une autre candidature – l'idée que nous sommes une capitale européenne, et que notre candidature aura des conséquences positives pour l'Europe.

Je tiens beaucoup à cette idée selon laquelle la candidature de la France aura des retombées économiques et sociétales – place du sport, accélération de l’accessibilité de nos villes grâce aux Jeux paralympiques – qui se feront sentir à l’échelle nationale comme à l’échelle européenne.

La France est donc mobilisée, et toutes les initiatives dont vous avez parlé contribuent à renforcer la candidature Paris 2024. En engageant les populations, elles en font une candidature populaire, notion que vous avez été nombreux à reprendre.

Une candidature populaire, c’est le gage de stades pleins, avec des familles, des enfants, un mouvement sportif, etc. C’est ce que nous sommes en train de construire aujourd’hui. Je suis assez confiante : selon le dernier sondage, la population soutient les Jeux à 77 %. Nous allons encore progresser, mais, à ce stade, c’est encourageant.

Vous avez bien sûr évoqué le coût des Jeux. En ce domaine, tout est très clair. Dans un budget « Jeux olympiques », il y a deux volets : le budget « hors COJO » – Comité d’organisation des Jeux olympiques – et le budget « COJO ».

Le budget « hors COJO » couvre l’investissement, tout ce que l’on a inscrit comme étant nécessaire pour accueillir les Jeux en 2024. Ce budget est de 3 milliards d’euros. Il est garanti, gagé, et toutes les garanties financières ont été remises au CIO. Sur ces 3 milliards d’euros, la moitié, soit 1,5 milliard, est constituée de fonds publics, dont un milliard vient de l’État – je tiens à saluer le Gouvernement pour ce geste, car cela ne s’était jamais vu lors des candidatures précédentes – et 500 millions des collectivités : Paris, la région Ile-de-France, le département de Seine-Saint-Denis et les collectivités impliquées. Ces 3 milliards d’euros serviront à financer la piscine olympique et une partie du village olympique. L’autre moitié est constituée de financements privés qui serviront, notamment, à la construction. Ainsi, une partie du village olympique donnera lieu à du logement privé, et l’autre partie à du logement public. Comme l’a indiqué tout à l’heure Annick Lepetit, après notre échec de 2012, nous avons entrepris, à parité avec le privé, la construction du quartier Clichy-Batignolles. Cela se passera de la même façon pour le village olympique.

Le budget dit « COJO », destiné à accompagner les Jeux pendant leur déroulement, est de 3,6 milliards d’euros. Il est essentiellement financé – ce qui est nouveau – par une contribution du CIO de 1,4 milliard, le reste étant assuré par la billetterie, par la vente de produits de marque et par un certain nombre de partenaires.

La gouvernance future, qui sera prochainement débattue et décidée au sein du GIP, aura deux entités : une entité « COJO » et une entité « hors COJO », appelée Société de livraison des équipements olympiques (SOLIDEO), qui assurera la dynamique des aménagements et investissements nécessaires. La décision interviendra début mars.

Voilà pour le financement. Nous avons souhaité que tout soit clair. Toutes les lettres de garantie, en particulier, ont été déposées au CIO.

Vous avez évoqué la question de la sécurité, également essentielle, et qui avait évidemment été posée après les attentats. Certains voyaient dans ces attentats un élément fragilisant la candidature de Paris. Lors de la conférence de presse que nous avons tenue à Rio, beaucoup de journalistes n’ont posé de questions que sur cet aspect. Les réponses qui ont été faites, notamment par le Président de la République, ont permis de clore le sujet. La question de la sécurité ne se pose pas seulement à Paris. Toutes les grandes villes qui

accueillent aujourd'hui des compétitions internationales – la plus grande d'entre elles étant les Jeux olympiques – doivent s'en préoccuper. En effet, la menace terroriste est partout. Il en est de même de la criminalité, qui affecte toutes les villes – certaines plus que d'autres. La question de la sécurité doit donc être étudiée par chacune des villes, et faire l'objet de réponses précises.

Dans ce domaine, je crois que la France a apporté plusieurs réponses très précises ces derniers mois. L'Euro de football 2016, qui s'est tenu à Paris dans une période de menaces extrêmes, a rassemblé plus de 2 millions de personnes sur toutes les « *fan zones* », et le savoir-faire français en matière de sécurité a fait l'unanimité. Nous avons fait visiter tous les dispositifs de sécurité aux membres du CIO ou des grandes fédérations internationales qui pouvaient légitimement se poser des questions. Et la réponse a été là, au rendez-vous. Le Mondial de handball a rencontré le succès que l'on connaît : plus de 540 000 spectateurs dans l'ensemble des stades – qui n'étaient pas seulement à Paris – et dans des conditions exceptionnelles de sécurité et de « célébration » – pour reprendre le terme que vous avez utilisé tout à l'heure, monsieur Vignal. On y a en effet célébré le sport et ses valeurs, dans la joie que procurent les événements de cette nature. Nous avons également accueilli l'année dernière de grandes manifestations, comme le Marathon de Paris, avec ses 50 000 inscrits, ou le Tour de France, avec 14 millions de personnes rassemblées sur les routes de France jusqu'à l'arrivée à Paris. Celles-ci se sont déroulées, là encore, dans des conditions exceptionnelles.

Le savoir-faire français est là. C'est la garantie du fait que nous prenons cette menace au sérieux et que nous avons les compétences pour y répondre. Celles-ci sont d'ailleurs reconnues dans le monde entier. Notre expertise est fréquemment sollicitée à l'occasion des grandes compétitions internationales, comme la prochaine Coupe du monde de football en Russie, ou de nombreux événements internationaux.

Je voudrais maintenant aborder la question de l'héritage, que plusieurs d'entre vous ont soulevée.

L'héritage sera matériel. Je pense bien sûr au village et à la piscine, mais aussi – et c'est très important pour moi – à l'accessibilité. À Paris, notamment, je travaille sur le sujet avec l'ensemble des fédérations et des sportifs qui portent le sport, le handisport, le sport adapté et le mouvement paralympique. L'accueil des Jeux paralympiques doit permettre d'accélérer l'accessibilité de nos villes.

J'ai eu la chance d'aller à Rio pour assister aux Jeux olympiques, puis d'y retourner pour assister aux Jeux paralympiques. C'est pendant les Jeux paralympiques que j'ai éprouvé les plus grandes émotions de ma vie, et je souhaite vraiment que beaucoup d'autres puissent les partager. En effet, quand on voit tous ces athlètes, comme ce jeune nageur de seize ans qui est absolument fabuleux, quand on ressent la ferveur populaire qui se dégage de la manifestation, on ne peut qu'être tiré vers le haut.

Les Jeux paralympiques vont donc être un moment extraordinaire ; d'ailleurs, à Rio, ils n'ont pas été moins suivis que les Jeux olympiques. Ce sont les Jeux de Londres qui ont été le moment déclencheur. Depuis, les Jeux paralympiques sont devenus un événement exceptionnel, diffusé par la télévision. Et j'observe que notre service public et nos médias nationaux ont « joué le jeu », et même au-delà, en particulier à Rio.

Cela permet de changer le regard et de faire accéder au sport de nombreux enfants en situation de handicap, pour qui c'est une source de joie et d'espoir – sans oublier que leur

qualité de vie passe aussi par les progrès techniques réalisés grâce au sport paralympique. Au-delà même, toute la technologie mise au service du paralympique a des retombées exceptionnelles dans tous les domaines, comme celui de la mobilité, que l'on soit en situation de handicap ou non. J'insiste beaucoup sur le rôle qu'auront les Jeux paralympiques dans cet héritage, matériel et immatériel. Et vous verrez, pour ceux qui recevront le choc extraordinaire que j'ai reçu en participant aux Jeux paralympiques à Rio, que cela change une société toute entière !

S'agissant de l'héritage immatériel, qui se construit aussi dès maintenant, vous avez été nombreux à insister sur le rôle de l'école. Vous avez réussi, avec l'Éducation nationale, à faire bouger les choses. Lorsque nous avons commencé à travailler sur la candidature de Paris, j'ai demandé à la ministre de l'Éducation nationale et au ministre des sports que l'on ouvre dans les écoles, dans les collèges et les lycées, davantage de classes à horaires aménagés. De fait, le sport était resté un peu le parent pauvre du système. La situation avait bien évolué pour la musique et la danse, chacun ayant compris que la culture était un langage susceptible de s'intégrer à l'ambition éducative, mais le sport restait de côté. Il y avait certes des sections sport-études, mais très peu de sections à horaires aménagés.

À Paris, nous avons obtenu dès cette année que des sections soient ouvertes en lycée. J'ajoute que c'est un atout pour les collèges et les lycées qui se saisissent de cette possibilité, car l'ouverture d'une telle section permet de relever le niveau de l'établissement et de le rendre plus attractif. C'est pourquoi, à Paris, nous nous sommes attachés à revaloriser par ce moyen certains collèges ou lycées où les parents ont tendance à éviter d'inscrire leurs enfants.

Je pense que c'est aussi un moyen, dans l'ensemble du pays, de remettre le sport à la place qui est la sienne. Je crois aux vertus éducatives du sport. Les jeunes sportifs, enfants ou adolescents, ne doivent-ils pas s'entraîner matin et soir, tout en suivant les cours et en faisant leurs devoirs à la maison ? Qu'on ne vienne pas nous dire qu'ils n'acquièrent pas de compétences par ce biais ! La persévérance, le sens de l'effort, la concentration, sont des valeurs extrêmement importantes, qui contribueront à leur réussite scolaire. Je pense que si nous portons tous, dans nos territoires, dans nos villes, avec l'Éducation nationale qui est partie prenante et qui est très engagée, l'idée qu'il faut élargir ces possibilités au collège, au lycée, mais aussi après le lycée, nous aurons réalisé quelque chose d'exceptionnel pour notre pays. Ce sera un des héritages majeurs de notre candidature aux Jeux olympiques.

Les jeunes dont on ne reconnaît pas les compétences – parce qu'elles ne sont pas celles que l'on reconnaît traditionnellement – peuvent se sentir valorisés par celles qu'ils ont acquises à travers le sport, et c'est de nature à changer véritablement la donne – notamment la façon dont on accompagne les jeunes pour leur permettre de s'en sortir.

J'en viens à l'héritage écologique. Pour moi, il est très important d'accélérer la transition écologique et énergétique en utilisant le moteur que constituent les Jeux.

À Paris, j'ai tout de suite annoncé qu'on allait enfin pouvoir nager dans la Seine – je m'étais tout de même renseignée avant et je connaissais le dossier ! Nous avons mis en place, avec le préfet de région, un comité de pilotage « Baignade dans la Seine » réunissant l'ensemble des communes, des conseils départementaux, ainsi que tous les partenaires concernés par la qualité des eaux du fleuve. Nous sommes en train de travailler, et nous serons au rendez-vous – sans doute même avant 2024. Nous avons identifié neuf lieux de baignade, y compris dans la Marne. Là encore, les Jeux olympiques serviront d'accélérateur. Certes, ces investissements ne figurent pas dans ceux qui sont liés à la candidature de Paris,

puisqu'ils permettront des réalisations qui seront utilisées bien au-delà des Jeux. Mais ce sera un patrimoine exceptionnel. On va donc pouvoir nager dans la Seine. Et je vous invite, monsieur le président, ainsi que toutes celles et ceux qui le pourront, à m'accompagner... (*Sourires.*)

Les nouvelles technologies ne seront pas absentes. J'ai entendu parler de la Silicon Valley. Bien sûr, Paris n'est pas San Francisco. Mais Paris n'a pas à rougir. Il y a quelques jours, Sheryl Sandberg, la « numéro deux » de Facebook, a dit que Paris était l'équivalent de la Silicon Valley, notamment dans le quartier du Sentier reconverti au service de la révolution numérique. Nous sommes donc vraiment très bien placés en matière d'innovation et d'économie numérique. Ainsi, les routes sur lesquelles nous aurons à faire circuler la voie olympique, cet axe qui permet d'acheminer les officiels et les athlètes, seront sans doute munies de capteurs solaires qui récupéreront non seulement l'énergie du soleil, mais aussi l'énergie de celles et de ceux qui les emprunteront. De la même façon, d'ici à 2024, les équipements sportifs pourront récupérer et utiliser pour leur fonctionnement l'énergie des joueurs et celle des spectateurs.

On se projette déjà dans un monde de navettes autonomes. Vous pouvez, tous les après-midi, expérimenter les premières navettes autonomes sur le quai Charles de Gaulle, entre la gare de Lyon et la gare d'Austerlitz. Cela préfigure la façon dont on se déplacera en 2024. De la même façon, au mois de mars, je vais essayer le *Sea Bubble*, un bateau qui va littéralement « voler » sur la Seine. Et, d'ici le mois de juin, une flotte d'une dizaine de bulles ou de taxis volants sera testée sur la Seine.

Cette candidature est donc indissociable de la révolution écologique et numérique. Paris est considéré comme une capitale de l'innovation, et la France comme un pays de l'innovation. Cela fait aussi partie de l'héritage immatériel.

Mais deux autres points dont je n'ai pas parlé jusqu'à présent, relèvent aussi, selon moi, de cet héritage immatériel.

Nous avons la chance d'avoir à nos côtés le professeur Muhammad Yunus, car nous avons voulu que cette candidature contribue au développement de l'économie sociale et solidaire, au service de l'ensemble des jeunes, de celles et ceux qui vont développer des activités dans ce domaine, mais aussi au service des athlètes.

Tony Estanguet, quant à lui, est un membre éminent et très respecté du CIO, qui co-anime la commission des athlètes du CIO. Dans ce cadre, la question de la reconversion des athlètes se pose. Comment faire quand on a consacré sa vie au sport et que l'on doit, parfois très jeune encore, passer à une autre activité ? Nous avons la conviction que l'économie sociale et solidaire est un bon vecteur de reconversion. C'est pourquoi Tony Estanguet travaille actuellement, notamment avec le professeur Muhammad Yunus, dans le cadre de notre candidature, mais aussi, plus largement, au titre de ses fonctions au sein de la commission des athlètes du CIO, sur cette question de la reconversion.

Ensuite, je dirai – même si je n'ai pas répondu à toutes vos questions, ce dont je vous prie de m'excuser – que « Paris 2024 » est une candidature de partage. C'est le mot qui s'est imposé à nous, comme un mot clé de cette candidature : nous voulons partager ! Nous voulons partager ce que l'on est, notre culture, notre art de vivre, notre gastronomie, nos villes et nos territoires magnifiques. Nous voulons partager aussi la culture européenne, dans laquelle on se reconnaît. Nous voulons partager les valeurs humanistes, qui sont fondatrices

de notre République et inscrites dans la Charte de l'olympisme. Nous voulons partager avec le monde. Vouloir accueillir les Jeux, c'est avoir envie d'accueillir le monde, et c'est cela aussi qui donne de l'énergie à notre candidature.

Les sportifs, en particulier les sportifs de haut niveau, sont des gens extraordinaires. J'admire la façon dont Tony Estanguet travaille à notre candidature, car c'est de cette même façon qu'il a travaillé à ses trois médailles d'or : avec concentration et générosité. Un sportif sait qu'au moment où il se place sur la ligne de départ, il n'y a plus aucune différence avec le sportif d'à côté, qui peut venir d'un autre continent, avoir une autre couleur de peau, une autre religion. La seule chose qui va compter, c'est la performance de chacun, qui est liée à ses qualités personnelles, bien sûr, mais aussi à tout le travail qu'il y a derrière. Cela apprend à regarder les autres à égalité. Le sport met chacun à égalité.

Ce que nous apprendrons en portant cette candidature aura forcément un impact très positif sur la société française. Car au cœur de cette candidature, il y a cette notion de partage.

Chaque événement que vous soutiendrez ou organiserez cette année dans vos circonscriptions, dans vos différentes fonctions, avec les maires, les élus de vos territoires, connectez-le à la dynamique olympique. Cela nous donnera encore plus de force et de visibilité. Cela montrera qu'au-delà de l'unité des politiques, de l'unité du monde sportif, il y a l'unité d'une nation toute entière pour dire : nous voulons vous accueillir.

Le monde entier a rendez-vous avec Paris en 2024. Et cela se joue le 13 septembre 2017 à Lima. (*Applaudissements*)

M. le président Patrick Bloche. Merci beaucoup, madame la maire, de nous avoir fait partager votre conviction, votre engagement et votre passion.

La séance est levée à onze heures quarante-cinq.



Présences en réunion

Réunion du mercredi 1^{er} février 2017 à 9 heures 30

Présents. – M. Jean-Pierre Allossery, M. Pouria Amirshahi, M. Benoist Apparu, Mme Laurence Arribagé, M. Patrick Bloche, Mme Marie-Odile Bouillé, Mme Brigitte Bourguignon, M. Emeric Bréhier, M. Xavier Breton, Mme Marie-George Buffet, M. Jean-Noël Carpentier, M. Jean-François Copé, Mme Valérie Corre, M. Laurent Degallaix, M. Jacques Dellerie, M. Pascal Demarthe, Mme Sandrine Doucet, Mme Virginie Duby-Muller, M. William Dumas, M. Yves Durand, Mme Martine Faure, M. Hervé Féron, M. Michel Françaix, Mme Annie Genevard, M. Jean-Pierre Giran, Mme Gilda Hobert, M. Guénaël Huet, M. Christian Kert, Mme Anne-Christine Lang, Mme Colette Langlade, M. Vincent Ledoux, Mme Annick Lepetit, Mme Martine Martinel, M. François de Mazières, M. Michel Ménard, Mme Dominique Nachury, Mme Maud Olivier, M. Christian Paul, M. Michel Piron, M. Frédéric Reiss, M. Franck Riester, M. Paul Salen, M. Rudy Salles, Mme Julie Sommaruga, M. Claude Sturni, Mme Sylvie Tolmont, M. Yannick Trigance, M. Patrick Vignal

Excusés. – M. Bernard Brochand, M. Ary Chalus, M. Jacques Cresta, M. Bernard Debré, Mme Michèle Fournier-Armand, M. Michel Herbillon, M. Romain Joron, M. Alfred Marie-Jeanne, Mme Stéphanie Pernod Beaudon, M. Christophe Premat, M. Marcel Rogemont, M. Jonas Tahuaitu

Assistaient également à la réunion. – M. Alexis Bachelay, Mme Anne-Lise Dufour-Tonini, Mme Laurence Dumont, Mme Valérie Fourneyron, M. Régis Juanico, M. Jacques Krabal, Mme Sandrine Mazetier, M. Pascal Thévenot, M. Dominique Tian